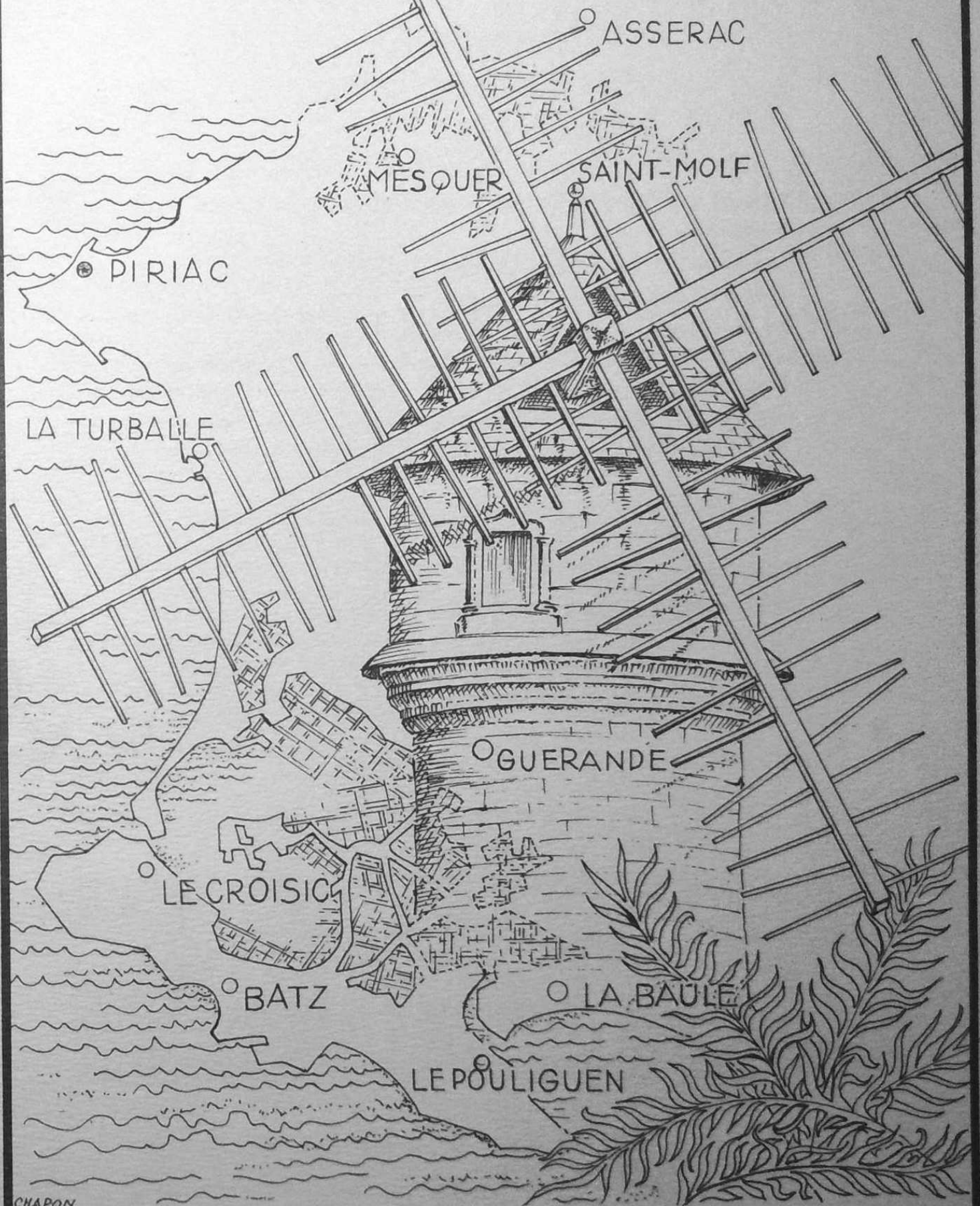


# pen kiriak



CHAPON

PRIX : 10 f.

— 3ème TRIMESTRE 1981 —

N° 12

## Sommaire

● LA MER ET LE LITTORAL	
Aimez-vous la mer ?	page 1
La falaise de Kerdrien se meurt	page 2
Pollution et propreté des plages	page 2
La sauvegarde du littoral accéléré par des acquisitions de parcelles par l'Etat	page 3
L'histoire de la pêche	page 4
Conseils et réglementation pour la pêche à pied amateur	page 6
● LA BRIERE	page 7
● PIRIAC ET SON PASSE	
Les mégalithes piriacais ont-ils des cousins helvétiques	page 10
Waroch, premier piriacais célèbre ?	page 12
La disparition du quartier St-Michel de Piriac	page 16

Pen Kiriak  
Rédaction et Administration : 14, route de Kervin - 44420 Piriac  
Le Gérant: Jacques Bachelier - Tél. 40/23.31.60  
Prix du numéro : 10 F.  
Abonnement 1981 : 30 F. - CCP Nantes 85-95 B  
Publication périodique N° 12 - 3<sup>e</sup> trimestre 1981  
Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 1981

Les articles publiés ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord exprès de la Rédaction.

N° Commission Paritaire 62009

Identification ISSN - 0222 - 9854  
Minist. 183170

ATELIER JEAN-MARIE PIERRE - 44510 LE POULIGUEN - 40/60.14.99

## LA MER ET LE LITTORAL

### AIMEZ-VOUS LA MER ?

Eh oui ! bien sûr, répondront à cette question tous les Piriacais et les estivants. Alors, soyons logiques. Préoccupons-nous de sa protection et luttons contre la pollution.

Voici un thème de réflexion très actuel en ce début de saison et nous ne sommes pas les seuls à en parler.

En cherchant de la documentation à ce sujet, nous avons trouvé une excellente brochure publiée en 1975 par le Ministère de la Qualité de la Vie, brochure qui devrait être largement répandue dans les stations balnéaires (nous n'en n'avons hélas jamais vu d'exemplaires à Piriac) et qui est cependant épuisée.

Voici, selon cette brochure les dix commandements de celui qui aime la mer :

- 1) je ne gare pas ma voiture sur la plage
- 2) je ne jette rien sur la plage ni dans l'eau
- 3) je ne fais pas trop de bruit
- 4) je ne laisse pas d'animaux en liberté sur la plage
- 5) je limite ma pêche à ce que je peux consommer
- 6) je ne retourne pas des roches qui abritent des plantes ou des animaux
- 7) je ne ramasse pas de coquillages près des égouts et dans les ports
- 8) je ne fais pas marcher mon transistor sur la plage
- 9) je respecte les réglementations existantes
- 10) j'apprends à mes enfants à respecter la plage et la mer

On ne peut parler plus clairement. A nous maintenant d'agir en conséquence et d'aider les autres à faire de même.

EN ECHO de ce qui précède :

**NE JETEZ PAS  
CETTE BROCHURE SUR  
LA PLAGE**

LA FALAISE DE KERDRIEN SE MEURT

Sous cet intitulé, OUEST-FRANCE du 30 Mai dénonçait l'envahissement par les voitures de cette magnifique falaise au moment de la saison estivale. «Jusqu'à quand auront-elles le droit d'y circuler» : cette question est posée en tête de l'article. Malheureusement il n'y a pas de réponse en raison du laxisme de la municipalité de Piriac.

En Juillet 79 nous attirions son attention sur cette aberrante situation. En suite de notre article il était indiqué que la Municipalité envisageait les moyens d'empêcher les voitures de pénétrer. En 1980 la situation était la même, les voitures envahissent toujours. Apparemment la Municipalité s'en désintéresse, aucune réaction à l'appel de Pen Kiriak. En 1981, nouvel appel et constatation par Ouest-France de «l'état navrant» de la falaise.

Devant tant d'inconscience nous intervenons près de l'Administration et nous sommes suivis.

Monsieur l'Ingénieur d'Arrondissement du Service Maritime nous écrit : *ce chemin (douanier de la falaise de Kerdrien entre autres) est la propriété de la commune de Piriac et n'est pas sous notre gestion. Nous suggérons, toutefois, au Maire, de barrer les issues avec de gros blocs d'enrochements, afin d'empêcher la circulation automobile, et de placer des panneaux d'interdiction à tout véhicule.*

Sur cette dernière recommandation on peut constater à nouveau qu'un tel panneau a été mis sur la dune de Pors er Ster en bordure de mer. Bien qu'il existe un parking juste en face, cette interdiction n'est pas respectée...

Nos démarches sur les effluents douteux sur les plages, comme à Toul Porz, n'ayant pas rencontré de meilleure attention, nous avons sollicité une étude officielle actuellement en cours.

Voici donc où nous en sommes malgré la collaboration que nous avons sans cesse proposée, toujours en apparence bien reçue lors des entretiens directs, mais en fait ignorée. ●



POLLUTION ET PROPRETÉ DES PLAGES

Entre Belmont et Lérat début Juin un nouvel «arrivage» de fuel en petites boules peu visibles a envahi les plages. Celles-ci, cette année n'étaient pas encore nettoyées, elles le sont maintenant. Cependant une Cellule anti-pollution va fonctionner bientôt sous l'autorité du Service Maritime.

La grande presse du 18 Juin nous a appris que les communes de Piriac et de La Turballe étaient bénéficiaires de la Campagne «Vacances Propres» pour la fourniture de poubelles de plage d'ici la parution de ces lignes nos édiles auront sûrement pensé à la plage de Belmont, très fréquentée par les clients des Villages de Vacances du Razay et de Praillanne. ●

LA SAUVEGARDE DU LITTORAL ACCELEREE PAR DES ACQUISITIONS DE PARCELLES PAR L'ETAT

Nos lecteurs savent, car nous en parlons presque chaque trimestre, que la Loire-Atlantique détient avec le Var et les Alpes-Maritimes le triste record des rivages les plus bétonnés de France et des campagnes les plus «mitées» de constructions parfois sauvages.

Les POS ont été à peu près inefficaces, nous dirons bientôt pourquoi. L'Etat a bien créé le Conservatoire du Littoral, mais sans le doter de moyens suffisamment puissants. Le Conservatoire a déjà fait du bon travail notamment en presqu'île : Le Croisic, Guérande, Piriac, Assérac. Mais le Conseil Général a apporté son concours dans d'autres zones, enfin certaines communes ne restent pas inactives. Les Administrations intéressées peuvent évidemment nous citer tout cela mais avec moins de précision que les mairies. C'est pourquoi nous avons sollicité ces renseignements auprès des Maires.

A ce jour nous avons reçu la réponse de Mesquer dont nous extrayons ce qui suit :  
ACQUISITION PAR LA COMMUNE : 2390 m<sup>2</sup> pour l'équipement du mouillage du Toul-RU (zone NAp)

ACQUISITION PAR LA COMMUNE ET PAR LE DEPARTEMENT : (en cours)  
44061 m<sup>2</sup> d'une part et 48700 m<sup>2</sup> d'autre part pour espaces verts et aires naturelles (zone NDa)

ACQUISITION PAR LE DEPARTEMENT : 8551 m<sup>2</sup> pour accès au mouillage, parkings et espaces verts (zone NDa)  
6523 m<sup>2</sup> pour protection du littoral (zone NDa)  
69976 m<sup>2</sup> à gérer avec la commune (zone NDa)  
15280 m<sup>2</sup> d'espace naturel (zone NDa)

La mairie de Mesquer donne par ailleurs toutes les références cadastrales.

Ces surfaces peuvent paraître modestes, à peine 14 hectares, mais chacun connaît l'envolée des prix des terrains même en zone inconstructible. C'est pourquoi d'autres procédures sont utilisées qui permettent une protection temporaire : le classement en ZIF (zone d'intervention foncière). Ce système est notamment utilisé à Piriac par exemple, nous espérons pouvoir vous en parler bientôt. ●



## L'HISTOIRE DE LA PECHE

Au singulier... Car les «histoires de pêche» tout le monde peut vous en raconter, c'est évident!

Pour tous les touristes, Piriac est un PORT de PECHE. Une affirmation que nul ne saurait mettre en doute. Sauf quand on dénombre, en 1981, les bateaux du port : on les compte sur les doigts de la main ou presque. Mais notre pays a toujours droit, néanmoins, à sa carte de visite : la pêche a modelé toute la vie des piriacais pendant des siècles.

Inutile de solliciter les romains : on leur accorde volontiers le génie de l'agriculture, celui de la viticulture ou de l'aménagement des marais salants. Mais on ignore à peu près tout de leur activité maritime dans nos régions. Sans doute parce que leur réputation était faite : les romains n'étaient pas des marins. (sauf quand ils infligèrent une sévère défaite aux Vénètes, mais ceci est une autre histoire !)

Les siècles passent, sans nous laisser de traces de l'activité des pêcheurs piriacais. Il faut attendre la fin du XVI<sup>e</sup> siècle pour qu'on entende parler des émules de Jacques Cartier : les piriacais fileront nombreux, alors, avec les gars du Croisic, à la conquête du «Nouveau Monde». Ils s'y étaient entraînés depuis longtemps : bon nombre d'entre eux avaient plus d'une fois franchi l'océan pour pêcher la morue à Terre Neuve. Et pendant bien des siècles, le quartier St Michel fut celui des Terre-Neuvas. Cette pêche cessa vers le XVII<sup>e</sup> siècle au profit de la pêche à la sardine.

Le port de Piriac connaîtra une intense activité en ce XVII<sup>e</sup> siècle, mais pas seulement consacrée à la pêche : l'estacade qui sert de quai voit s'entasser, alors, les barriques de vin piriacais dont on a chanté les louanges bien qu'il fut, paraît-il, «le plus vert du royaume». En tout cas, nectar ou vinaigre, il alimenta l'océan lors d'une fameuse tempête qui vit partir à la mer plus de deux cents barriques. Cette fois, les piriacais eurent des arguments convaincants pour supplier «nos seigneurs des Etats de Bretagne» de leur construire un port digne de leur cité et indispensable à la vie du pays. Nos Seigneurs ne s'en émurent pas outre mesure, et laissèrent la tâche à un mécène du pays, M. de Kéroman... qui dut attendre cent soixante dix ans pour qu'on reconnut son bienfait en lui donnant une rue. C'était l'époque où les «harangs» pullulaient dans les eaux piriacaises, à ce point qu'on voulait accueillir en notre port, trois cents bateaux ; pas un de moins ! Témoin de la situation locale. Les harengs disparurent... Et le port géant ne fut pas construit. (Voir Pen Kiriak, numéro précédent celui-ci)

Piriac, néanmoins, continue à vivre, peut-être tout simplement à vivre. Mais voilà le XIX<sup>e</sup> siècle. Quand il débute, la pêche est devenue presque inexistante à Piriac ; sur 14 conscrits en 1808, il n'y a qu'un seul marin. Peu à peu, cependant, la pêche redevient une activité qui permet de subsister. Et dès 1829, on «confise» le poisson à Piriac dans une usine sise près de l'actuel canot de sauvetage. Ce qui vaudra des histoires courtelinesques, car le poisson sent mauvais et, parfois, pourrit sur place si l'on n'a pas eu le temps de le traiter et si la température est élevée. En 1886, il y aura trois usines, une au bourg appartenant à Monsieur Dupont, deux à Lérat (Jacquier et Pellier Frères). Les piriacais sont des gens courageux, mais leur domaine, c'est la grande bleue : là, chacun est seul maître à bord après Dieu. S'organiser pour sortir de la misère ? On n'y songe guère. Et quand, vers 1869, il sera question de mettre sur pied une Mutuelle des marins, tout le monde renacrera à verser une très minime cotisation : la Sécurité Sociale n'est pas encore dans l'air, tant s'en faut ! Une très intéressante brochure de A. Audigane,

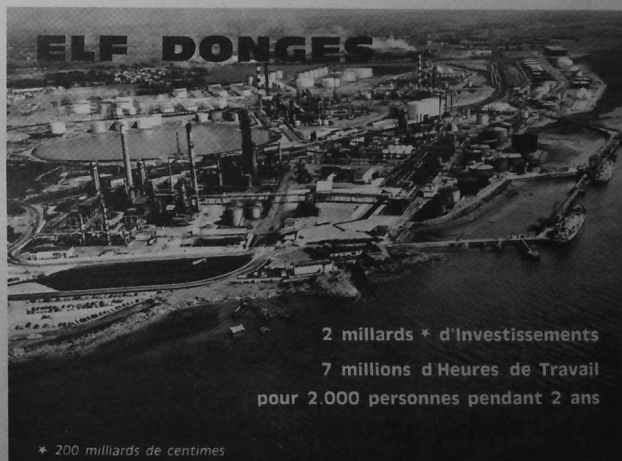
écrite en 1869 nous décrit tous les aspects de la vie des pêcheurs et de leur entourage. Rudesse du métier en lui-même, insécurité sur la mer, isolement, inorganisation, commercialisation difficile faute de transports, pots de vin sans lesquels ne se traite aucune affaire fut-elle minime, c'est tout un monde à la Zola qui est évoqué et que j'ai essayé de faire revivre dans un chapitre de mon livre «Piriac au XIX<sup>e</sup> siècle».

A la fin du siècle, la tranquillité du port de Piriac n'est plus troublée que par les allées et venues des bateaux qui assurent la fourniture du petit poisson (soles, plies, maquereaux) et des crustacés, ainsi que par quelques sardiniers. Les conserveries végéteront jusque vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle et sont maintenant disparues.

Ainsi passe le temps. Piriac garde sa «pancarte» et en reste fière.

La pêche, aujourd'hui, c'est l'histoire des milliers de touristes qui farfouillent le moindre trou de rocher et qui rapportent chez eux de merveilleux récits de prises farfameuses ! Les piriacais qui pratiquent encore la pêche les regardent avec amitié ; ils sont peu nombreux, mais même avec la radio à bord, restent fidèles aux grands pères et aux lointains ancêtres.

Émile LETERTRE



## LA MER ET LE LITTORAL

### CONSEILS ET REGLEMENTATION POUR LA PECHE A PIED AMATEURS

A l'occasion de nombreuses grandes marées chacun a pu rencontrer de ces laboureurs de rivages assoiffés de records et détruisent tout sur leur passage. Cet hiver il a été signalé aux autorités de ces bandes qui râclaient à nu des rochers à moules, sans aucun tri, empilant des centaines de kilos dans des fourgonnettes. Ailleurs, à l'aide de fourches à grillages, praires et palourdes de tout calibre, ou demoiselles, étaient ainsi raflees... Les exemples ne manquent pas.

Ce que Pen Kiriak a trouvé désolant c'est qu'à la Turballe les Affaires Maritimes (qui dressent pourtant des P.V. aux plaisanciers ou aux chasseurs sous-marins) ont refusé d'intervenir alléguant l'absence de réglementation.

Nous nous sommes donc adressés à l'Administrateur en Chef des Affaires Maritimes du Quartier de Saint-Nazaire et le 11 Mai ce dernier nous informait «que, pour l'essentiel, une réglementation est sortie au J.O.» et qu'il préparait un aide-mémoire qui nous serait présenté en Juin lors d'une réunion avec pêcheurs professionnels et amateurs.

D'autre part, alertés par la revue ARMOR MAGAZINE, nous avons pris contact avec l'Association de Défense des Propriétaires de Saint-Pierre-Quiberon qui, soutenue par son maire, avait rédigé et diffusé un certain nombre de documents sur la salubrité du littoral et sur la pêche à pied. De ce document assez long que chacun peut consulter à Pen Kiriak, nous extrayons ce qui suit :

Tailles minimales : en centimètres :

huîtres plates : 5 - huîtres creuses : 6 - palourdes : 3,5 - praires : 3 - coques : 3 - mulets : 20 - Plies : 25 - soles : 24

Engins :

Dans certains arrondissements maritimes les dimensions des foënes sont codifiées : en général 6 à 7 dards seulement, écartés de 27 mm.

Sont déconseillés : l'emploi de rateaux, le déplacement des pierres.

Toute vente de pêche pratiquée par un amateur est interdite.

D'autres communiqués de presse parlent de 3 kilos comme maximum de chaque espèce de coquillage pêchée.

Enfin il est vivement conseillé de ramasser autant d'étoiles de mer que de coquillages si l'on ne veut pas aggraver le déséquilibre naturel.

Nous reviendrons plus complètement sur ce sujet aussitôt reçues les informations promises par les autorités maritimes. ●

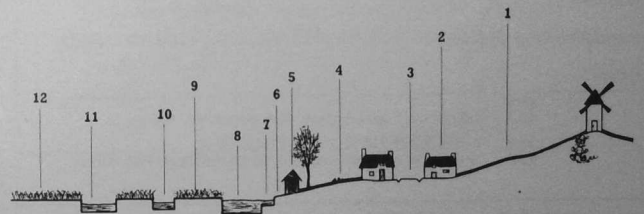
## LA BRIÈRE

Deux fascicules de la Bibliothèque de Travail de l'Ecole moderne française viennent de paraître : La Brière, un marais et sa vie autrefois. La Brière, le marais aujourd'hui.

Destinés à des jeunes de 10 à 16 ans, ils peuvent aussi bien passionner des adultes, aider les uns et les autres à découvrir avec précision la vie en Brière : topographie, géologie, flore, faune, chasse, pêche, habitat.

Un rappel de la vie économique de la région de Saint-Nazaire depuis 200 ans est fort bien fait. L'illustration est excellente : reproduction de documents anciens, très belles photos, graphiques, cartes, dessins d'enfants aussi.

Vince quitte le moulin au sommet de la butte pour s'en aller dans le marais...



Saurais-tu retrouver le nom de chacun des endroits où il passe ?

REPONSES : 1. La gagnette - 2. une chaumière - 3. la route circulaire - 4. les courtils - 5. une loge - 6. la levée - 7. un fossé - 8. la curée - 9. les marais privés - 10. un canal - 11. une parde - 12. le marais indravis

Ces deux fascicules sur la Brière sont nés à St Joachim et Savenay, dans des classes de 5<sup>e</sup> A. Ils nous arrivent pleins de fraîcheur, de sérieux et de charme. Ne manquez pas, lecteurs avisés, de les découvrir et, à cette occasion, de faire connaissance avec cette sympathique entreprise d'édition, hors des circuits commerciaux habituels.

Chaque fascicule coûte 9 francs. On les trouve actuellement dans les librairies de St-Nazaire, la Baule et en Brière.

On peut aussi les commander à P.E.M.F. (Publications de l'Ecole Moderne Française) B.P. 66 06322 CANNES LA BOCCA Cédex.

## AVIS IMPORTANT

Par suite d'une modification d'ordre purement administratif, l'adhésion à l'Association **PEN KIRIAK DEVIENT INDÉPENDANTE** de la souscription d'abonnement au périodique **PEN KIRIAK** sans obligation réciproque. Cette mesure comptable est destinée aussi à mieux s'accorder sur la réalité des coûts.

Voici donc les conditions 1981 :

Adhésion simple à l'association, sans service du bulletin ..... 10 Francs  
Abonnement au bulletin périodique seul (sans l'obligation ci-dessus) ..... 30 Francs

Vous pouvez cependant continuer à adresser un chèque unique pouvant comprendre le jumelage adhésion-abonnement soit ..... 40 Francs

Adresses inchangées : PEN KIRIAK 14 route de Kervin PIRIAC 44420 - La Turballe  
C.C.P. NANTES 85-95 B

NOM Prénom

Domicile :

Résidence en presqu'île :

désire :

- adhérer à l'association Pen Kiriak en 1981  
 souscrire un abonnement au périodique Pen Kiriak

### AVIS AUX COTISANTS 1981

Sauf demande expresse, il ne sera pas envoyé par poste de carte ni de timbre «1981», nous invitons donc chacun à venir les réclamer lors de leur venue à Piriac. Merci de votre compréhension.



ATELIERS Jean-Marie PIERRE  
10, rue des marais LE POULIGUEN

imprimerie TYPO-OFFSET

60.14.99

travaux publicitaires  
commerciaux...

A PIRIAC, EN AOUT, PEN KIRIAK VOUS INVITE...

### A VISITER L'EXPOSITION JULES VERNE

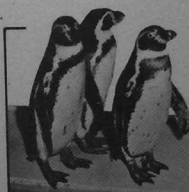
DU MERCREDI 5 AU JEUDI 13 AOUT  
tous les jours de 14 heures à 19 heures  
Salle Municipale du Fournil

(Descriptif complet de l'exposition dans le dernier N° de Pen Kiriak)  
Il s'agit d'une Exposition itinérante internationale, de Piriac elle fera  
route vers Sarrebrück, montée par le CENTRE D'ÉTUDES  
JULES VERNE et par la BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE de NANTES

### A ECOUTER LE CONCERT

Donné le 6 AOUT à 20 h. 30 en l'ÉGLISE de PIRIAC par l'  
ENSEMBLE INSTRUMENTAL SUISSE MARIGNAC DE GENEVE

Formation de quinze musiciens de grande qualité qui vous fera  
entendre «portes ouvertes» des œuvres baroques, classiques et modernes.



AU CROISIC visitez :

1<sup>er</sup> AQUARIUM de la  
CÔTE d'AMOUR

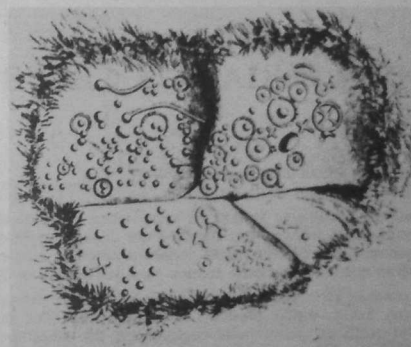
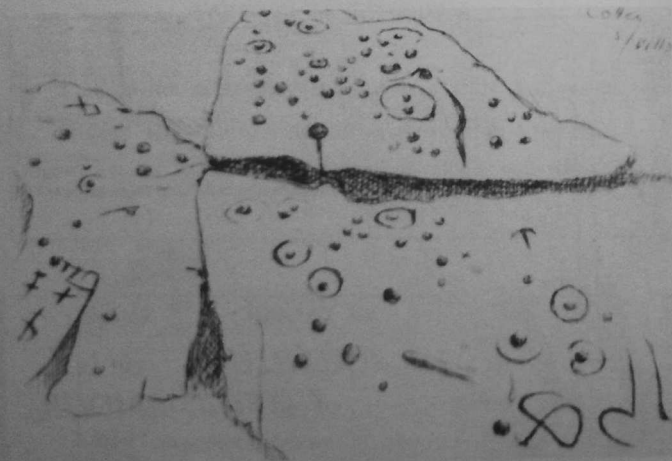
(l'un des tout premiers de FRANCE)  
ouvert tous les jours

## LES MEGALITHES PIRIACAIS ONT-ILS DES COUSINS HELVETIQUES

Sur le flanc Sud de la vallée du Rhône à Sion (Valais) en Suisse, la vallée d'Evolène est restée jusqu'ici peu altérée par le tourisme et a gardé de nombreuses traditions dans la vie de ses habitants, dans la structure de ses villages et la conservation de son patrimoine. A Evolène je découvris l'ouvrage d'Olivier CLOTTU : VIEUX PAYS D'EVOLÈNE où les quelques lignes consacrées à la préhistoire me frappèrent d'emblée : les pierres gravées des MAYENS BLANCS faisaient tant penser à celles du Meniscol, des Cartes du Diable ou de Brandu, mais je ne sus pas retrouver moi-même ces pierres.

Entré en relations avec Olivier Clottu celui-ci s'empressa de rassembler et de m'expédier ce qui avait trait aux pierres gravées suisses. Ces documents peuvent maintenant être consultés à Pen Kiriak.

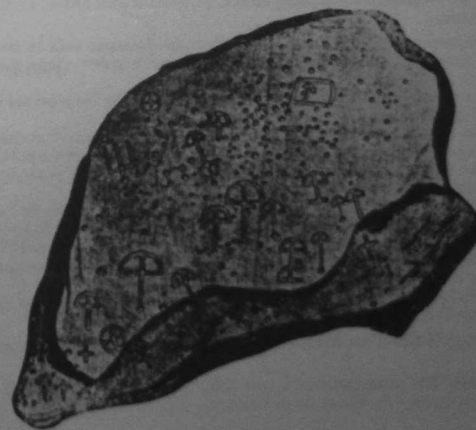
Pour le moment voici trois dessins des pierres des Mayens Blancs et de Zermatt afin que chacun puisse y discerner les similitudes ou les différences avec nos pierres piriacaïses.



Cette comparaison sera facilitée en reprenant l'étude de G. Bellancourt (bulletin Société Nantaise de Préhistoire - 1977 - n° 2). Les chercheurs suisses (Reber, Spahni) rencontrent les mêmes difficultés que G. Bellancourt pour dater et interpréter les gravures et les cupules.

Souhaitons que par analogies répétées la connaissance de ce passé mégalithique progresse encore un peu plus, c'est là toute notre ambition.

Jacques BACHELIER



## WAROCH PREMIER PIRIACAIS CELEBRE ?

On dit souvent que Piriac a été fondée par WAROCH.  
Mais qui est Waroch ?

En feuilletant des documents anciens on peut retracer l'histoire d'une centaine d'années des Comtes de Vannes et vous allez voir que dans la famille de Waroch on s'entretenait allègrement, on violait la parole donnée et on pillait avec entrain. Vraiment il vaudrait mieux oublier cette sombre page de l'histoire de notre pays.

L'action se passe au VI<sup>ème</sup> siècle. A cette époque que s'était-il passé en presque île ? Le pays était habité depuis plusieurs millénaires : des silex taillés de type mésolithique, des outils de pierre polie néolithiques, des mégalithes en sont le témoignage.

Avant l'invasion romaine il existait déjà une industrie du sel (augets), du fer (bas fourneaux), de la poterie et semble-t-il du bronze (bas-fourneau de Penchâteau). Chaque année apporte encore des découvertes nouvelles sur cette période et on peut se hasarder à tracer le littoral supposé au moment où César est arrivé dans le secteur pour vaincre les Vénètes premier peuple, un peu mieux connu, semble diffèrent des Celtes, qui 500 ans avant Jésus-Christ avaient occupé l'Armorique. (voir ETAIN fig. 3) Après le massacre des Vénètes les Romains restèrent sur place jusqu'au début du sixième siècle. On ne sait pratiquement rien sur cette période car les premières incursions Frisonnes ou Vikings détruisirent toute trace. Au début du 6<sup>ème</sup> siècle enfin apparait HOEL I<sup>er</sup>, premier chef breton, semble-t-il, du pays Vannetais.

Les Bretons refluaient de la (Grande) Bretagne Insulaire sous la poussée des Saxons et occupaient l'Armorique en tache d'huile depuis le 4<sup>ème</sup> siècle, s'alliant aux Romains ici, les combattant là. Hoel se fixa à Vannes en 513 et eu une fille et cinq ou sept fils : on n'est pas certain en effet que Tugdual et Lunaire soient bien de lui. Hoel mourut en 545 laissant une succession confuse. Dès 546 Canao (Caburius dans les textes latins) clarifia la situation en assassinant ses frères Waroc, Bodic et Hoel (II), il s'empara de Rimo femme de Hoel. Mais Bodic laissait un fils Théodoric, et Hoel aussi : Judual.

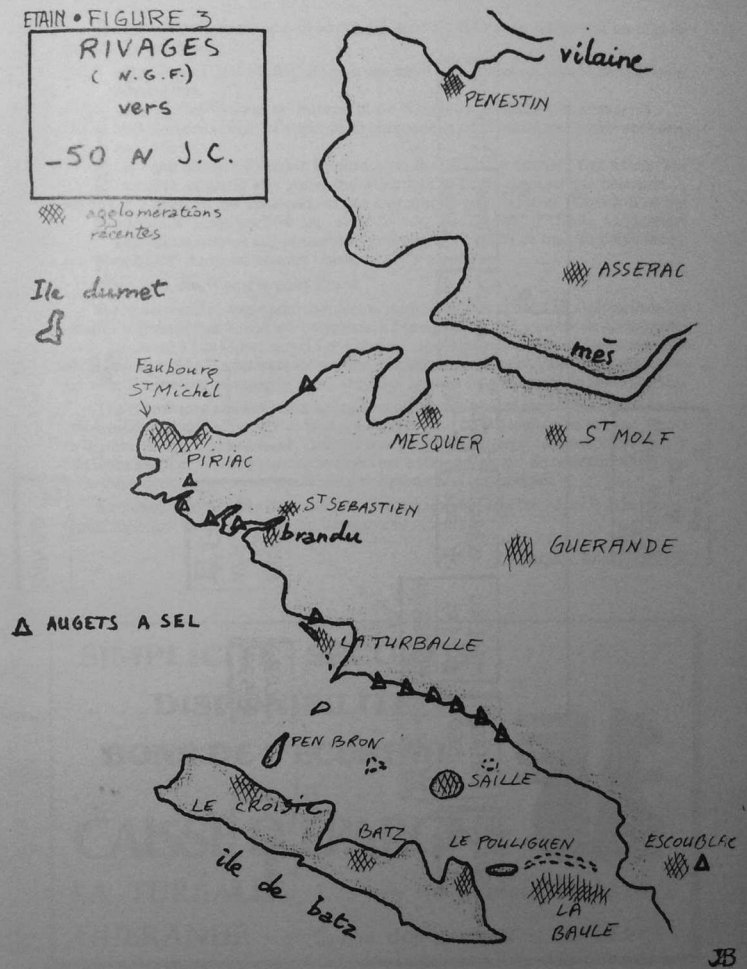
Macliau échappa au massacre mais fut repris, libéré sur les instances de l'évêque de Nantes Félix, à nouveau repris, enterré vivant il s'échappa. Pendant ce temps Judual vengeant sa mère, dit-on, assassina Canao sans oublier de prendre son trône (560). Vers 560-568 Macliau et ses neveux Théodoric et Judual se partagent l'Armorique. En 568 le territoire est partagé : Macliau devient Comte de Vannes. Il a deux fils Jacob et Guerech et en 577 Macliau et Jacob sont tués par Guerech qui devient ainsi Comte de Vannes sous le nom de Waroc II.

Le nom de WAROC ou WAROC'H peut venir du breton «war raok» : en avant ou chef.

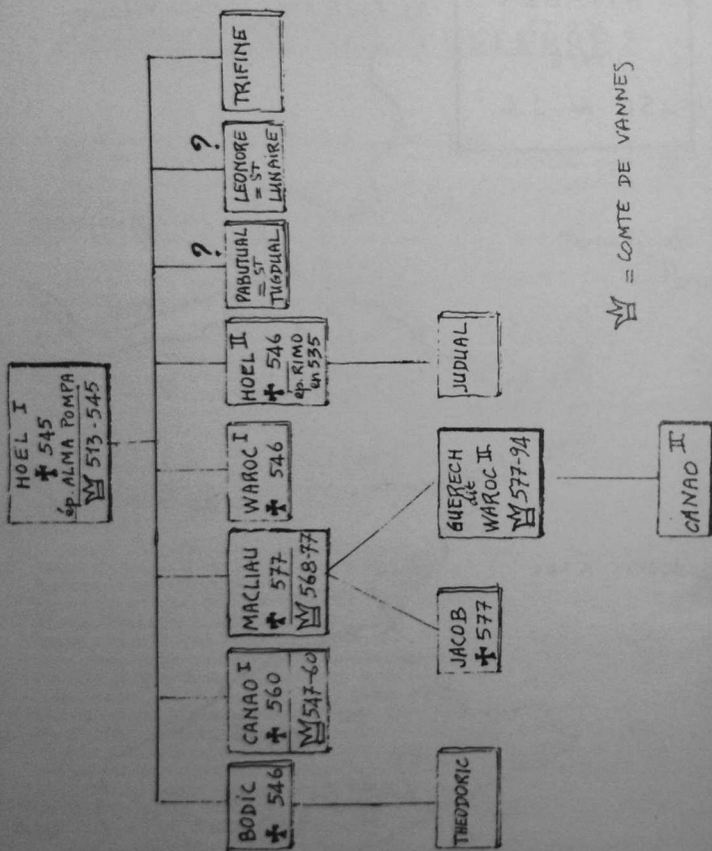
Le Comté de Vannes qui s'est appelé BRO WAROCH ou BRO ERECH peut signifier soit «le pays de Waroc ou de Guerech» soit «le chef du pays».

ETAIN • FIGURE 3

RIVAGES  
( N.G.F.)  
vers  
-50 A J.C.



## PIRIAC ET SON PASSÉ



## PIRIAC ET SON PASSÉ

Ce qui est certain est que Guerech (Waroc II) était essentiellement un chef de guerre. Qu'on en juge :

578 - attaqué par CHILPERIC il signe une trêve qu'il rompt aussitôt le départ de ses adversaires.

579 - raids sur les Comtés de Rennes et de Nantes (pour aider à vendanger !)

587 et 590 nouveaux raids à l'appel de Frédégonde et de Clotaire avec butin abondant en... vin.

La contr'attaque Franque s'enlisa... en Brière restée pendant des siècles une frontière naturelle efficace et qui a marqué la limite de la langue bretonne.

En 591 il y avait eu des épidémies et une très grande sécheresse et Waroch II se tint tranquille jusqu'en 594 où, aidé de son fils Canao, il monta sa dernière expédition connue qui se termina, croit-on, par la mort de tous les combattants des deux bords. Ainsi se termine l'histoire de Waroch II.

Mais qu'a été Waroc'h pour Piriac ?

Il est vraisemblable que pour monter ses raids vers Nantes dès 578, il ait pu installer un P.C. à Piriac (Pen Kiriak ou Penhériac à l'époque). Ce P.C., poste de commandement, aurait été à Les Guerech (ou Les Guiriac) situé, non pas au lieu dit maintenant La Mine, mais plutôt à Kerjean grosse maison ou château appelée en latin «aula quiriaca». En effet les Bretons n'aimaient pas s'installer ni dans les vallées ni en bord de mer.

Les chroniques anciennes citent souvent cet ancien château sur lequel un autre fut construit beaucoup plus tard. Pas plus que pour la mort de Waroch on ne connaît la date de la ruine de ce premier château. Quoi qu'il en soit, si l'on en croit certains chroniqueurs tels Dom Morice, Waroch rentrait toujours ses butins à Vannes. Sa résidence de Piriac ne semble donc qu'un avant-poste pour ses glorieuses expéditions.

En conclusion essayons d'oublier ce personnage peut-être bien dans la note de son temps, mais qui laisse plutôt de lui un souvenir sinistre.

Jacques BACHELIER

**SIMPLICITÉ - SÉCURITÉ**

**DISPONIBILITÉ**

**BONS DE L'ÉCUREUIL**

de la

**CAISSE D'ÉPARGNE**



LA TURBALLE 17, rue du Croisic ☎ 23.30.78

GUÉRANDE 5, rue des lauriers ☎ 24.91.83

### LA DISPARITION DU QUARTIER SAINT-MICHEL DE PIRIAC

En essayant de reconstituer pierre à pierre l'histoire encore pleine de lacunes de Piriac on bute sur la date et les causes de la destruction par la mer de l'ancien quartier Saint-Michel et de son église.

Ce quartier s'avancait à l'Ouest de la plage Saint-Michel actuelle entre 1680 et 1700, de quelques dizaines de mètres suivant les uns, «plus de 120 toises vers l'isle du Mé», suivant d'autres. L'église en tous cas se trouvait non loin du Corps de Garde actuel, car le cimetière était sous l'espace côte-rue de la Butte à un niveau d'à peine un mètre au dessous du niveau actuel comme l'ont montré les fouilles de l'hiver dernier.

Sur le plateau rocheux qui découvre à marée basse aucune trace n'est visible mise à part peut-être cette construction bizarre dont a parlé Emile Letertre dans ses ouvrages et qui se trouve au sud du Closio donc déjà loin de Saint-Michel.

Les Archives étudiées à ce jour situent cette disparition du quartier Saint-Michel dans la première moitié du 18<sup>ème</sup> siècle. Or, grâce au recteur de l'époque, nous savons tout sur les dix premières années, y compris les rigueurs du temps.

Une autre donnée est la date de construction du corps de garde qui se situe entre 1688 et 1700, ce qui veut donc dire que ce dernier était bien sur le rivage comme aujourd'hui.

Donc le quartier disparu ne pouvait être qu'au Sud du corps de garde pour ne pas masquer l'île Dumet.

Admettons le.

La seule explication est donc un cataclysme brutal tel un raz de marée, survenu entre 1711 et 1750. Or le service spécialisé pour les séismes du Bureau de Recherches Géologiques et Minières nous signale trois séismes locaux :

le 13 Janvier 1725 entre le Croisic et Guérande  
le 10 Décembre 1729 et en Août 1747 d'épicentre inconnu.

A chacun de réfléchir sur ces nouvelles données.

Jacques BACHELIER



# pen kiriak

envisage de publier DEBUT 1982  
un supplément au bulletin n 14

## LE PASSÉ DE LA PRESQU'ILE GUÉRANDAISE

sélection de publications 1978 - 1981

études - nouvelles

bibliographie inédite d'histoire locale

*dès maintenant l'ensemble comprend plus de 60 pages*

**RETENEZ DES AUJOURD'HUI CETTE PUBLICATION**



*Le prix spécial en souscription sera indiqué dans le prochain bulletin*

*Il sera de l'ordre de 20 francs rendu domicile.*